

## LES PENSIONS

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LES NÉGO-  
CIATIONS AVEC LES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre s'il est prêt à faire une communication à la Chambre au sujet de ses entretiens avec les premiers ministres provinciaux à propos du régime de pension du Canada? Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose de soumettre un nouveau régime ou bien de s'en tenir au régime actuel moyennant certaines modifications apportées en comité plénier?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, en accueillant mon honorable ami à son retour de bataille, je lui dirais que j'ai annoncé hier à la Chambre que je ferai une communication à ce sujet lundi au plus tard. Je la ferai donc lundi et j'espère traiter alors de certains des points qu'il a précisément soulevés ce matin.

(Plus tard)

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social participe aux délibérations actuellement en cours entre les autorités de Québec et d'Ottawa, relativement au régime de pension du Canada?

(Traduction)

**Le très hon. M. Pearson:** Évidemment, monsieur l'Orateur.

(Texte)

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social va-t-elle proposer le nouveau programme de pension, ou si c'est le premier ministre qui va présenter ce projet de loi, la semaine prochaine?

(Traduction)

**L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières):** Puis-je poser une question supplémentaire? Je me demande si le premier ministre pourrait nous dire si ces négociations ont lieu à l'heure actuelle et où les représentants des divers gouvernements se réunissent? Les réunions ont-elles lieu à Québec ou à Ottawa?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député sait, car je l'ai dit à la Chambre, que ces pourparlers se poursuivent, pas nécessairement à des réunions

[M. l'Orateur.]

tenues à Ottawa, au cours de discussions entre fonctionnaires et au moyen de lettres que j'ai échangées avec les premiers ministres des provinces. Je me ferai un plaisir d'expliquer lundi comment les négociations se sont déroulées et les résultats heureux auxquels nous serons parvenus, je l'espère.

## L'IMMIGRATION

## LONDON (ONT.)—PROCÈS D'UN MARIN GREC

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice et aussi au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Elle a trait au procès, à London (Ont.), d'un marin grec du nom de Stylianos Yiannopolous qui aurait été incarcéré sans jugement pendant trois mois. Les deux ministres auxquels je m'adresse pourraient-ils s'occuper de cette sérieuse affaire et en rendre compte à la Chambre au plus tôt?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je vais m'en occuper bien que je doute fort que cette affaire relève de ma compétence.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

REVISION DE LA FORMULE SERVANT À DÉSIGNER  
LES RÉGIONS ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. A. D. Hales (Wellington-Sud):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie. En novembre dernier, le ministre et son collègue le ministre des Finances ont assuré à la Chambre que toutes les régions désignées ou économiquement faibles, ainsi que les formules employées, seraient étudiées de nouveau à la lumière de l'expérience. Est-il en mesure de faire connaître à la Chambre si ces formules doivent être modifiées?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que l'expérience acquise à l'égard de ce programme soit suffisante pour nous permettre d'annoncer quelques changements en ce moment.

(Texte)

A PROPOS DE LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE  
DES TRAVAUX D'HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

Lors de la conférence fédérale-provinciale tenue à Québec dernièrement, le premier ministre de la province de Québec lui a-t-il transmis une demande de la part de toutes